

un jeu très-élégant, ent' autres M. Lecoq. Celui des exercices qui a occupé la plus large place dans le programme de cette fête : le gymnastique, a été certainement celui qui a été exécuté au trapèze quadruple par MM. Libouton, Meillanoux, Soufflet et Pennon. Ces quatre gymnastes ont fait preuve d'une force peu commune en même temps que d'une grande adresse. Ils ont montré que des résultats peuvent donner les exercices physiques pratiqués d'une façon continue en exécutant avec beaucoup de facilité de hardis dégrègements qui ont plus d'une fois fait frémir les spectateurs des tribunes. Tous les mouvements qu'ils ont exécutés au trapèze quadruple, ont été faits avec ensemble et grâce.

La fête s'est continuée par les exercices libres, les joutes, qui ont été terminés par l'assaut général et la canne serpentine. Nous ne voulons pas terminer le compte-rendu de cette fête de gymnastique sans adresser nos félicitations à M. Libouton, qui a commandé les différents exercices composant le programme avec beaucoup d'assurance et de talent. Un vieux professeur n'est pas mieux fait. Nos félicitations les plus sincères aussi à M. G. Guignat, président de l'honneur et M. J. Roche, président actif.

Ces deux messieurs prêtent à la Société l'anneau un appui dont on ne peut que leur savoir gré. N'est-ce pas, en effet, faire acte de patriotisme que d'aider à développer, par tous les moyens possibles, l'amour des exercices corporels chez des jeunes gens soumis au service militaire. La gymnastique tend à entrer dans nos mœurs. Ceux qui favorisent ce mouvement ont droit à toutes les reconnaissances. Nous devons constater, d'ailleurs, que M. J. Roche est le fondateur de la première Société de gymnastique créée à Roubaix.

Ernest Classe

Les fêtes d'Armentières

Lundi, à onze heures, dans la salle de M. Hurtle-Béghin, rue Nationale, et sous la présidence de M. le maire d'Armentières assisté de MM. les adjoints, a eu lieu la séance de la commission permanente, a eu lieu le tirage au sort des primes, la distribution des prix, et la remise des médailles commémoratives aux sociétés de musiques d'harmonies et de fanfares et aux compagnies de sapeurs-pompiers.

Voici quel a été le résultat du tiré à la cible de dimanche.
1er prix : *Sainthin-en-Weppes.*
2e prix : *Estaires.*
3e prix : *La Gorgue.*
4e prix : *Les Fines.*
5e prix : *La Bassée.*
6e prix : *Moruevaux.*
7e prix : *Violaine.*
8e prix : *Pérenchies.*
9e prix : *Les Fines.*
10e prix : *Bray-sur-Somme.*
11e prix : *Wes-Maquart.*
12e prix : *Lomme.*

Le tirage au sort des primes a eu lieu de la manière suivante :
1^{re} division : 1^{er} prime : *Lomme, fanfare communale, 150 fr.*
2^{me} prime : *Mons-en-Barroil, 100 fr.*
3^{me} prime : *Fournes, fanfare du pensionnat Gembert, 90 fr.*
4^{me} prime : *Pérenchies, 80 fr.*
5^{me} prime : *Massines, fanfare, 40 fr.*
6^{me} prime : *Neuve-Eglise, fanfare, 30 fr.*
7^{me} prime : *Moruevaux, 20 fr.*
8^{me} prime : *Moruevaux, 250 fr.*
9^{me} prime : *Cassel, 100 fr.*
10^e prime : *Bray-sur-Somme, 100 fr.*
11^e prime : *Moruevaux, 80 fr.*
12^e prime : *Comines (France) 400 francs.*
2^{me} prime : *Baillet, 450 fr.*
3^{me} prime : *Comines, 800 fr.*
4^{me} prime : *Moruevaux, 400 fr.*

Nous avons donné hier les prix de pompe et de tenue ; il nous reste à mentionner le prix d'éloignement qui a été obtenu par *Hondschoote, Sapeurs-Pompiers*.

A dix heures avait eu lieu le clos des concours de lecture à vue. Nous nous bornons à citer l'Union des Travailleurs, de Roubaix, qui a remporté le 1^{er} prix, et Les Amis Réunis, de Lys-lez-Lannoy, qui ont remporté le second.

Enfin, à trois heures de l'après-midi, s'est tenu le grand concours d'exécution, qui a été ouvert par les sociétés chorales de la ville. Les locaux avaient été bien choisis, et réunissaient toutes les conditions que l'on pouvait raisonnablement exiger.

La salle de la ancienne chapelle de l'Asile, rue de Lille, avait été réservée aux six divisions française et étrangère ; la salle de M. Verheyde aux trois et deux divisions française et étrangère, la salle de M. Hurtle-Béghin aux divisions supérieures française et étrangère.

aussitôt après le concours d'exécution, un concours international a eu lieu dans la salle de M. Hurtle-Béghin entre les deux sociétés françaises et étrangères qui avaient obtenu le 1^{er} et 2^{me} prix d'exécution en première division supérieure.

On s'est intéressé surtout au concours d'honneur international.

Le jury s'est réuni chez M. Hurtle-Béghin afin de décider quels seraient les vainqueurs définitifs.

On a beaucoup remarqué la lutte qui s'est ouverte entre l'*Orphéon* d'Hazebrouck et l'*Union* de Tournai, ainsi que celle de l'*Union Orphéonique* de Cambrai, et du *Progress* de Schaerbeek-lix-Bruelles.

ripille mais s'il entre en fureur contre les habits verts, c'est de loin, autant que possible, de près, il tâche d'éviter leur contact. A cette pièce de résistance, qui s'appelle la fraude, il ajoute encore une connaissance approfondie de tous les coins et recoins de la grande ville de Roubaix et de ses quartiers les plus reculés. C'est un Bottin que ce Jean-Baptiste a étudié avec une attention ambulante, et si vous avez besoin d'un renseignement pour circuler dans la ville, adressez-vous à lui et vous verrez.

Seulement J.-B. devra forcément fermer ses bureaux pendant ces trois mois-ci, le gouvernement se chargeant de le loger et de le nourrir pendant ce temps.

2^e affaire : *Coups et blessures*
Louis Michon, du fort Fraise, à Roubaix, n'est pas un mari commode, quand il a bu, et alors, que sa femme ne lui fasse pas de observations ou gare les gifles et les coups de pied.

Ains, mardi matin, vers onze heures, Michon se trouvait avec des amis dans le cabaret Brulois, rue de l'Alma, et sa femme vient l'y chercher. Y eut-il des gros mots de la part de la ménagère ? Cela est bien probable. Y eut-il excitation des camarades, disant à Louis : « Si j'avais une femme comme ça, j'aurais bientôt fait de la mettre à la raison, » et autres idées et bons conseils de même acabit ? C'est possible encore. Toujours est-il qu'une heure plus tard, la femme Michon allait se plaindre au commissaire et faisait constater qu'elle avait à la cuisée droite une ecchymose en forme de croix de la main.

Louis conteste tout cela. Il n'a pas frappé sa femme. C'est elle, au contraire, qui lui aurait jeté un verre d'eau-de-vie dans les yeux. Si elle est blessée, c'est qu'elle est tombée.

Le commissaire de police Simon constate que Michon et sa femme sont de courageux ouvriers, mais la femme a sur le mari cet avantage qu'elle, au moins ne s'enivre pas et qu'elle pardonne facilement les brutalités de son seigneur et maître. Il y a quelque temps, elle a même déjà retiré une plainte semblable sous qu'elle a cru au repentir de son mari.

La femme Vauspebruck, filleuse, affirme qu'elle a vu Louis Michon frapper sa femme. L'accusé lui donne un violent démenti et il invoque un sien camarade, Pepa Jean-Baptiste qui reprend l'affaire bien longtemps avant le déloge. Il y a dans sa déposition, toute favorable à l'amour, des canons pris et rendus sur le coup, deux hommes, des divers probables, qui étaient restés dans la cour du cabaret, des mûts mal sonnaits dût par la femme Michon à son homme, tout cela assaisonné de dont auquel, que le tribunal est incapable de comprendre.

A l'heure de vous saisir, dit M. le président au témoin partiel, tribunal, vous vous croyez pas. Et Papa Jean-Baptiste va fersément se placer au banc des témoins.

L'avocat de l'inculpé s'efforce de démontrer que les torts sont réciproques. Michon a pu être étonné, mais on a excité sa colère.

En fin de compte, la scène du cabaret de la rue de l'Alma cotée à Louis Michon 15 jours de prison.

Belgique

Gand — La ville de Gand possédait depuis un mois un géant haut de huit pieds, visible tous les jours dans une baraque foraine. Pour être géant, on n'est pas moins homme, au contraire, et notre héros était devenu amoureux d'une de ses camarades, danseuse de corde de profession. Ses intentions étaient honnêtes ; aussi, dernièrement, lui adressait-il une demande en mariage dans toutes les règles.

Malgré les protestations les plus vives, la danseuse refusa énergiquement la vaste main qui lui était offerte ; les proportions du géant l'effrayèrent. C'était la dix-neuvième fois que le pauvre géant était ainsi blackboulé. Ne voulant pas s'exposer à un vingtième échec, il a pris le parti de finir avec la vie, et avant-hier soir, il se pendait avec le câble qui servait aux exercices de sa bien-aimée.

Kermesses

Dimanche 27 juin. — Jean-Ghislain (Roubaix), Godecour, Mons-en-Pévèle, Templeuve, St-Etienne (Lille), Bauvin, Mons-en-Barroil, Illies, Linselles et Lomme.

NOUVELLES DU SOIR

QUELQUES APPRECIATIONS SUR LES DISCOURS DE M. GAMBETTA

« Le discours de M. Paul de Cassagnac, dit la *Paris*, a eu au moins un mérite : il a porté à la tribune M. Gambetta. On lira plus tard la campagne de l'orateur. C'est une des plus belles, et peut-être la plus poétique qu'il ait prononcées. »

« Pas la moindre interruption ni à droite ni à gauche, constate le *Voltair*. Seuls les applaudissements qui soulagnaient chacune des parties de son discours, et les exclamations parfois par intervalles de se reposer quelques secondes.

Le Constitutionnel convient volontiers que le succès personnel de M. Gambetta ait été grand ; « mais ce succès, ce triomphe oratoire, est un corps de massacre assésé à un ministre incapable, qui n'existe point par lui-même, auquel il fait souffler des idées et des actes, auquel la voix manque avant que l'initiative. »

Herclule a sauvé les Pyramides. »

C'était l'âme de la patrie qui vibrait, écrit la *Republique française*, dans chaque de ses paroles, et nous le répétions encore à l'heure de l'Assemblée, il n'est personne en cet instant qui ne se soit dit : L'homme qui parle ainsi est plus qu'un incomparable orateur. C'est un grand patriote. »

PETITE BOURSE DU 21 JUN

5 0/0 120.32, 31. — Italien 88.40. — Turc 11.35. — Extérieur 18 1/16. — Egypte 308.12, 310. — Banq. Ott. 549.37 1/8. — Hongrois 97 3/16, 1/4. — Ferme.

Dépêches Télégraphiques GREVE A BORDEAUX

Bordeaux, 21 juin.

Deux cent-cinquante ouvriers charpentiers ont été réunis par deux mandats de la salle des Lilas, sous la présidence de M. Plessard.

Après plusieurs discours, la réunion a voté à l'unanimité la continuation de la grève.

La séance a été calme, d'ailleurs.

UNE DEMISSION

Cincinnati, 20 juin.

Une lettre de M. Tilden, lue à la réunion des délégués de New-York auprès de la convention démocratique Cincinnati, annonce qu'il a donné sa démission de chef de parti démocratique et de se retirer dans la vie privée. M. Tilden décline toute candidature présidentielle.

On croit que M. Horatio Seymour décline également toute candidature présidentielle.

LA QUESTION DU MAROC

Madrid, 21 juin.

M. Canovas ayant obtenu quelques concessions du ministre du Maroc, a eu hier un long entretien avec l'ambassadeur de France. Le ministre du Maroc accepte le statu quo dans la question des agents commerciaux. On croit que, par suite de l'intervention de M. Canovas, la conférence pourra aboutir à un arrangement.

ELECTIONS A ROME

Rome, 21 juin.

Toute la liste adoptée hier par les catholiques pour les élections administratives, triompha aux deux candidats, dix candidats catholiques élus et élus, les neuf autres candidats élus dits aussi portés par la liste, les catholiques ont refusé de voter pour empêcher le triomphe des radicaux. — Ces neuf avaient manifesté des sentiments relativement juste dans les questions administratives et religieuses.

ECHEC DE GARIBALDI

Rome, 21 juin.

Des élections municipales ont eu lieu hier à Rome. Huit modérés, cinq conservateurs et un progressiste ont été élus.

M. Ruspoli, maire de Rome, et M. Amaldi, secrétaire-général du ministère de l'Agriculture, ont été réélus.

Garibaldi a obtenu 19 voix.

On n'a pas encore le résultat des élections provinciales.

LA QUESTION DU RAPPEL DES EVEQUES EN ALLEMAGNE

Berlin, 21 juin.

Chambre des Députés. — Deuxième lecture du projet de loi politique catholique. Article 4. M. Bennisgen déclare au nom de ses amis politiques qu'il ne saurait voter cet article. Il estime que des évêques déposés par jugement pour leur résistance aux lois du pays ne doivent pas être rappelés. Il est disposé à négocier pour certaines dispositions du projet de loi depuis l'article 1^{er} jusqu'à l'article 5. Quant à l'article 9, il votera l'amendement du parti conservateur.

Le ministre des cultes déclare que l'article 4 est la base du projet de loi.

Le gouvernement ne s'effraie pas des suites qu'aura le rappel des évêques. Comme la décision de la Chambre est encore douteuse, le gouvernement n'a pas de motif pour se précipiter à demander des plus essentielles. Le ministre désire donc, que l'on ne tire aucune conclusion de l'attitude réservée du gouvernement.

Le ministre de la justice recommande l'article 4 parce que le rappel des évêques ne peut se concilier avec l'autorité de l'Etat. M. Windhorst dit que le vote du centre qu'il émettra sera négatif.

M. Windhorst et momentanément. Il acceptera l'article 4, si le devoir d'annonce en est ôté. On passe au vote. La proposition Stengel est adoptée. Ensuite l'article 4 avec sa nouvelle rédaction, est également adopté par 252 voix contre 150.

DERNIERE HEURE

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Denis, procureur de la République à Saint-Etienne, est nommé procureur-général à Amiens, en remplacement de M. Thiriot.

Le décret a été signé ce matin.

LE PROJET D'AMNISTIE

M. Cazot, ministre de la justice dépose un projet d'amnistie.

Le projet sera imprimé et distribué. Il est renvoyé aux bureaux.

CHAMBRE DES DÉPUTES

(Service télégraphique particulier)

Séance du 22 juin.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON SAY

La séance s'ouvre à 2 heures.

LE PROJET D'AMNISTIE

M. Cazot, ministre de la justice dépose un projet d'amnistie.

Le projet sera imprimé et distribué. Il est renvoyé aux bureaux.

C'était l'âme de la patrie qui vibrait, écrit la *Republique française*, dans chaque de ses paroles, et nous le répétions encore à l'heure de l'Assemblée, il n'est personne en cet instant qui ne se soit dit : L'homme qui parle ainsi est plus qu'un incomparable orateur. C'est un grand patriote. »

PETITE BOURSE DU 21 JUN

5 0/0 120.32, 31. — Italien 88.40. — Turc 11.35. — Extérieur 18 1/16. — Egypte 308.12, 310. — Banq. Ott. 549.37 1/8. — Hongrois 97 3/16, 1/4. — Ferme.

Dépêches Télégraphiques GREVE A BORDEAUX

Bordeaux, 21 juin.

Deux cent-cinquante ouvriers charpentiers ont été réunis par deux mandats de la salle des Lilas, sous la présidence de M. Plessard.

Après plusieurs discours, la réunion a voté à l'unanimité la continuation de la grève.

La séance a été calme, d'ailleurs.

UNE DEMISSION

Cincinnati, 20 juin.

Une lettre de M. Tilden, lue à la réunion des délégués de New-York auprès de la convention démocratique Cincinnati, annonce qu'il a donné sa démission de chef de parti démocratique et de se retirer dans la vie privée. M. Tilden décline toute candidature présidentielle.

On croit que M. Horatio Seymour décline également toute candidature présidentielle.

LA QUESTION DU MAROC

Madrid, 21 juin.

M. Canovas ayant obtenu quelques concessions du ministre du Maroc, a eu hier un long entretien avec l'ambassadeur de France. Le ministre du Maroc accepte le statu quo dans la question des agents commerciaux. On croit que, par suite de l'intervention de M. Canovas, la conférence pourra aboutir à un arrangement.

ELECTIONS A ROME

Rome, 21 juin.

Toute la liste adoptée hier par les catholiques pour les élections administratives, triompha aux deux candidats, dix candidats catholiques élus et élus, les neuf autres candidats élus dits aussi portés par la liste, les catholiques ont refusé de voter pour empêcher le triomphe des radicaux. — Ces neuf avaient manifesté des sentiments relativement juste dans les questions administratives et religieuses.

ECHEC DE GARIBALDI

Rome, 21 juin.

Des élections municipales ont eu lieu hier à Rome. Huit modérés, cinq conservateurs et un progressiste ont été élus.

M. Ruspoli, maire de Rome, et M. Amaldi, secrétaire-général du ministère de l'Agriculture, ont été réélus.

Garibaldi a obtenu 19 voix.

On n'a pas encore le résultat des élections provinciales.

LA QUESTION DU RAPPEL DES EVEQUES EN ALLEMAGNE

Berlin, 21 juin.

Chambre des Députés. — Deuxième lecture du projet de loi politique catholique. Article 4. M. Bennisgen déclare au nom de ses amis politiques qu'il ne saurait voter cet article. Il estime que des évêques déposés par jugement pour leur résistance aux lois du pays ne doivent pas être rappelés. Il est disposé à négocier pour certaines dispositions du projet de loi depuis l'article 1^{er} jusqu'à l'article 5. Quant à l'article 9, il votera l'amendement du parti conservateur.

Le ministre des cultes déclare que l'article 4 est la base du projet de loi.

Le gouvernement ne s'effraie pas des suites qu'aura le rappel des évêques. Comme la décision de la Chambre est encore douteuse, le gouvernement n'a pas de motif pour se précipiter à demander des plus essentielles. Le ministre désire donc, que l'on ne tire aucune conclusion de l'attitude réservée du gouvernement.

Le ministre de la justice recommande l'article 4 parce que le rappel des évêques ne peut se concilier avec l'autorité de l'Etat. M. Windhorst dit que le vote du centre qu'il émettra sera négatif.

M. Windhorst et momentanément. Il acceptera l'article 4, si le devoir d'annonce en est ôté. On passe au vote. La proposition Stengel est adoptée. Ensuite l'article 4 avec sa nouvelle rédaction, est également adopté par 252 voix contre 150.

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cour. préc.	Cours du 22 juin
Crespin-l-Anzi.	35	...
Marly.	290	...
Mancoulin.	1013	...
Gh. Com. Calais.	1013	...

Huiles	Grames	Fourcs
Colza	88 75	20 50 23
Colza épurée	74 75	13 30 16
Oillet-tet.g.
Lin g. pays
Lin g. étr.
Caminelle
Chanvre

Marché de Douai du 19 juin	Cours p.	Cours d 22 juin
Ble	20 25 50	Colza
Seigle	14 80	Chillette
Escourgeon	13 50	Caminelle
Fèves	10 11	Chanvre
Fèves	10 11	Chanvre

Supers et Alcools	Cours p.	Cours d 22 juin
Sucre ind. bl. n. n. 3	68 50	Offe. Dem
— n. n. 10/13 38 d.	67 85	...
— n. n. 10/18 38 d.	67 35	...
— n. n. 10/22 38 d.	47 90	...

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 juin.

Suivant l'exemple donné par la Banque d'Angleterre, la Banque de Belgique vient d'abaisser le taux de son escompte. Les Consolidés anglais sont venus comme samedi à 98 1/16. Pendant la première partie de la Bourse nos rentes ont continué à progresser ; le 3 1/2 a atteint 86 1/4, l'amortissable à 85 7/8, le 5 0/0 130 1/2, le 4 1/2 122 1/2. Le mouvement en avant a été arrêté par la réaction que les réalisations de bénéfices ont fait subir à un certain nombre de valeurs ; on est revenu en clôture à 86.30 sur le 3 0/0, à 85.02 1/2 sur l'amortissable à 130.30 sur le 5 0/0, à 85.75, le 5 0/0 130.42 et le 4 1/2 sur le 5 0/0.

Les réalisations ont ramené le chemin de fer du Midi à 1,047.50 le Lyon à 1,370 le Nord à 820 ; il y a, au contraire, hausse sur l'Orléans à 1,230 et sur l'Est à 760. Les obligations des chemins de fer brésiliens

Avertissements météorologiques

Paris, 22 juin, une heure soir. — Hauteur du baromètre à Dunkerque, 755, Nice, 757, Rochefort, Belport, Marseille, 760, Biarritz, Perpignan, 765. Dépression sur Pas-de-Calais et les Pays Bas. Hausse générale du baromètre sur l'Europe occidentale. Probable vent des régions Ouest. Ciel nuageux. Averses par instants.

Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOURY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387

Henri DENIAU, architecte industriel, rue Blanchemais, 73, Roubaix.

COMMERCE

Marché de Courmoulin du 21 Juin

Prix par hectolitre : Froment blanc, 24 50 ; Froment rouge, 24 00 ; Seigle, 17 50 ; Avoine, 11 50 ; Paille, 10 50 ; Pommes de terre jaunes, 11 00 ; Pommes de terre rouges, 12 00 ; Pommes de terre blanches, 13 00 ; Beurre par 1/2 kil. 1.36 ; Œufs, les 25, 1.98 2.25.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza, les 100 kilos, 62 50 ; Huile de lin, les 100 kilos, 62 50 ; Graisse de colza, les 100 kilos, 58 50 ; Graisse de lin, les 100 kilos, 58 50 ; Tourteaux de colza, les 100 kilos, 17 50 ; Tourteaux de lin, les 100 kilos, 21 25 ; Tourteaux de chanvre, 14 50 22.

COURS COMMERCIELS DE PARIS du 21 Juin

Huit heures soir. Huile de colza, 100 k. tut compris, escompte 1 et 2 0/0. Disponible, 62 50 ; courant, 62 50 ; juillet, 62 50 ; août, 62 50 ; septembre, 62 50 ; octobre, 62 50 ; novembre, 62 50 ; décembre, 62 50 ; janvier, 62 50 ; février, 62 50 ; mars, 62 50 ; avril, 62 50 ; mai, 62 50 ; juin, 62 50.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE du 21 Juin

Huit heures soir. Huile de colza, en f. d. 72 50 ; Huile de lin, en f. d. 72 50 ; Colza épuré, 82 25 ; lin en tonnes 74 ; sucres 7/9 disp. 65 ; id. 10/15, 59 ; sucres blancs 8 courant, 65 ; id. 10/15, 59 ; raffinés bonnes sortes 14 ; id. belges, 105 ; certificats de sortie, 75 ; mélasses de fabrique, 14 ; id. de raffinerie, 15 ; ; esprit, 65 ; ; farines 8 marques 67 ; ; id. supérieures 67 ; ;

PARIS, 22 juin. — Dépêches de 4 h. 1/2

HUILE DE COLZ. Courant, 77 50 ; juillet, 77 50 ; août, 77 50 ; septembre, 77 50 ; octobre, 77 50 ; novembre, 77 50 ; décembre, 77 50 ; janvier, 77 50 ; février, 77 50 ; mars, 77 50 ; avril, 77 50 ; mai, 77 50 ; juin, 77 50.

MARCHÉ DE DOUAI du 19 juin

Ble 20 25 50 Colza — — — —
 Seigle 14 80 — — — —
 Escourgeon 13 50 — — — —
 Fèves 10 11 — — — —
 Fèves 10 11 — — — —

AIRE. — Marché aux céréales du 19 juin.

1er prix 2e prix 3e prix

Blé froment 26 25 24 23 22 21
 1er froment 13 50 12 76 12 10
 Avoine 17 90 17 20 16 50
 Colza 22 50 21 50 20 50
 Grain de lin 22 50 21 50 20 50
 Chillette 22 50 21 50 20 50
 Caminelle 22 50 21 50 20 50
 Moutarde 22 50 21 50 20 50
 Pois 22 50 21 50 20 50
 Pommes de terre 22 50 21 50 20 50
 Beurre, le kil. 22 50 21 50 20 50
 Œufs, les 26 22 50 21 50 20 50

Suivant l'exemple donné par la Banque d'Angleterre, la Banque de Belgique vient d'abaisser le taux de son escompte. Les Consolidés anglais sont venus comme samedi à 98 1/16. Pendant la première partie de la Bourse nos rentes ont continué à progresser ; le 3 1/2 a atteint 86 1/4, l'amortissable à 85 7/8, le 5 0/0 130 1/2, le 4 1/2 122 1/2. Le mouvement en avant a été arrêté par la réaction que les réalisations de bénéfices ont fait subir à un certain nombre de valeurs ; on est revenu en clôture à 86.30 sur le 3 0/0, à 85.02 1/2 sur l'amortissable à 130.30 sur le 5 0/0, à 85.75, le 5 0/0 130.42 et le 4 1/2 sur le 5 0/0.

étaient recherchés à 481, les autrichiens qui s'étaient avancés à 627,50 sont revenus à 618,75 ; les autres chemins étrangers sont restés à peu près immobiles.

Les Institutions de Crédit qui avaient le plus monté ont eu à supporter un certain nombre de réalisations, les autres ont à peine varié ; on finit à 1.160 sur la Banque de Paris, à 730 sur la Banque Nationale, à 970 sur le Crédit Lyonnais, à 1.290 sur le Crédit Foncier à 837,50 sur le Crédit Commercial, à 610 sur la Banque Hypothécaire à 670 sur la Mobilier Français, à 875 sur la Société Nouvelle, à 870 sur le Mobilier Espagnol, à 552,50 sur la Banque Ottomane.

LE HALAGE A VAPEUR

sur les canaux

d'Aire à La Bassée et de Neufossé

La Société générale de Halage à vapeur a procédé, dimanche, à Béthune, à des expériences publiques de son système de halage, qui fonctionne depuis quelques mois sur les canaux d'Aire à La Bassée et de Neufossé.

Les ingénieurs de l'Etat, les autorités locales, des directeurs de houillères, les principaux représentants de la presse du Nord et de Paris, et un certain nombre de personnes notables avaient été invités.

La réunion était à Béthune, à dix heures du matin ; la municipalité avait gracieusement mis à disposition de la Société des salons de la Mairie, où un magnifique détachement était servi. M. Hausmann, président, a remercié l'administration de son amable hospitalité, puis il a mis, en quelques mots, les avantages et les avantages de ce système, qui avaient été faites sous leurs yeux.

M. Dupuy de Lôme, sénateur, ingénieur maritime, a fait ressortir les services réciproques que se rendent la navigation fluviale et la navigation maritime, et a porté un toast au succès de la nouvelle entreprise.

M. Mahieu, adjoint au maire de Béthune, allait répondre, mais l'heure était avancée et on a dû lever brusquement la séance.

Les orateurs avaient été particulièrement applaudis lorsqu'ils ont fait allusion à la création du grand canal du Nord sur Paris.

A deux heures, on s'installait au quai de Béthune, sur des bâteaux, qui allaient être remorqués par les machines de la compagnie.

Nos lecteurs connaissent déjà le système ; au lieu de faire tirer les bateaux par des hommes, et des hommes et des vieillards, on saque comme on les appelle dans le populaire, ou bien encore par des chevaux étiques, on les entraîne avec de petites locomotives roulant sur des rails, le long du chemin de halage.

D'après les renseignements qui nous ont été communiqués, la vitesse est de 4 kilomètres à l'heure, et le prix inférieur à celui du halage par hommes ou par chevaux.

Nous aurons d'ailleurs à revenir sur ce point quand nous aurons des données plus complètes.

Nous avons pu constater en suivant le canal d'Aire à La Bassée, de Béthune à Violaines, que le service fonctionne dans de bonnes conditions ; nous avons rencontré plusieurs trains de bâteaux halés par les machines ; une seule machine tirait trois ou quatre bateaux.

Le déblaiage, pour passer les ponts, exige encore un certain délai. Il est impossible de remédier à cet inconvénient avec les ponts actuels dont l'ouverture est trop étroite pour qu'on puisse prolonger le chemin de halage sous le tablier ; les nouveaux ponts sont heureusement construits dans un système tout différent.

On pourrait, à notre avis, faire mieux pour le croisement des bateaux en stationnement. Peut-être, le plus sûr, est de ralentir la marche, sans débillier, ce qui exige toujours une perte de 10 à 15 minutes.

Le grand avantage du système actuel est dans les passages étroits ; avec les remorques qui font plusieurs échecs au point de traction passe de lui-même sur la rive et on gagne ainsi du temps.

On a pu constater dimanche, que la société de halage est en plein fonctionnement, que son système fonctionne dans de bonnes conditions ; il reste à examiner au point de vue du prix de revient, des frais d'exploitation et des recettes ; les conditions de cette entreprise.

Santé et énergie à tous

endue sans indécision, sans purges et sans ris, par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies gastriques, gastralgies, constipation, glaires, flatulences, agueurs, insomnies, faiblesses, épuisement, anémie, toutes les formes de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Irritation et toute odeur fébrile en se levant. C'est en outre, la nourriture qui, seule suffit pour assurer la prospérité de enfants, 55 ans de succès